

1. **Le rapport d'activité est présenté par Stéphanie Jaunay, Pascal Robin, Stephen Bonato et Elise Mignot, membres du Conseil d'Administration.**
2. **Le rapport financier est présenté par Eva Brucato, trésorière.**
3. **Le rapport moral est présenté par Christine Beauchemin-Flot et Martin Bidou, co-président.e.s.**
4. **Les rapports moraux et financiers sont votés à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.**

-----

#### 5. **Échange avec les adhérents**

**Jérémie Pottier-Grossman (Cinéma TAP, Poitiers)**, interroge au sujet du renouvellement de la part collective du Pass Culture à la rentrée. Il souligne le manque d'informations, notamment au sujet du calendrier, alors que les inscriptions scolaires ont lieu dès la fin de l'été.

**Martin Bidou (co-président du Scare)** répond que le SCARE n'a malheureusement pas d'informations à ce sujet et demande à Emeric de Lastens, conseiller cinéma à la DRAC Ile de France, présent dans la salle, s'il a des informations du côté du Ministère. Celui-ci, n'a aucune information de son côté non plus.

**Christine Beauchemin-Flot (co-présidente du Scare)** confirme l'absence de visibilité sur le Pass Culture et partage l'inquiétude exprimée : la rentrée approche sans que les professionnels disposent d'éléments concrets.

**Elise Mignot, (co-vice-présidente du Scare)** évoque les discussions en cours au Ministère l'Education nationale, notamment sur une recherche de financements privés. Des éléments devraient être rendus publics rapidement pour clarifier qui sera responsable de leur mise en œuvre.

**Erwan Escoubet, directeur juridique de la FNCF** appuie ce constat d'incertitude, renforcé par l'attente du rapport Geffray, dont la publication était prévue mais reste suspendue. Il espère que ce rapport, même s'il ne règle pas la question du Pass Culture, permettra d'éclairer les orientations de rentrée.

**Marilke Fleury (Cinéma Jeanne d'Arc, Senlis)** : Profite de la présence du CNC pour demander si la plateforme du questionnaire Art et Essai pourra un jour être ouverte toute l'année, au lieu d'une période limitée.

**Corentin Bichet, responsable de l'exploitation du CNC** Répond que l'intérêt de cette demande est bien compris. Cependant, la réforme en cours a nécessité la refonte de l'application, rendant impossible cette évolution pour l'instant. Il Indique que ce ne sera probablement pas possible avant 2027. La plateforme sera néanmoins accessible dès janvier pour l'année suivante.

**Christine Beauchemin-Flot**, rappelle que le SCARE dispose d'un portail de données qui recense les animations des cinémas tout au long de l'année et que des propositions ont été faites au CNC pour qu'il puisse être utilisé dans le cadre des dossiers art et essai, en évitant aux exploitants une re-saisie et en permettant la saisie tout au long de l'année. La réponse a été négative jusqu'à présent mais elle ne désespère pas que cette possibilité aboutisse un jour.

**Guillaume Bachy (Cinémas du Palais à Créteil et président de l'AFCAE)** se dit rassuré, en tant qu'adhérent du SCARE, de constater un esprit de réconciliation au sein du bureau, après avoir perçu des tensions sur les priorités de soutien entre catégories de salles. Il salue la prise de position du rapport moral, qui affirme la solidarité et l'intégration de toutes les composantes de l'Art et Essai. En tant que président de l'AFCAE, il exprime une vigilance [au sujet de la réforme Art et Essai] sur la proposition initiale du CNC d'appliquer un coefficient minorateur basé sur un nombre de copies, proposition qui avait été soutenue par le SCARE, alignée à l'époque avec la position d'UGC. [Cette proposition a été modifiée dans le texte final : le coefficient minorateur s'appliquera à partir du prochain exercice sur des films à plus de 700 000 entrées.] Il note que sur la période récente, 5 films à plus de 700 000 entrées auraient été minorés, alors qu'il y en aurait eu 9 si le seuil de 400 copies avait été appliqué. Il anticipe que la tendance devrait se confirmer sur la prochaine période, et qu'elle touchera surtout les salles de catégorie D et E. Il appelle à réfléchir à la mise en place d'une minoration plus différenciée selon les typologies de salles. Il regrette la décision d'épargner les cinémas ayant obtenu plus de 18 points sur la partie sélective lors des commissions et considère cela comme une inégalité : 50 % des salles de catégorie A ne sont pas écrêtées, contre 7 % des D et 4,6 % des E. Il considère cela comme une logique comparable aux plus riches qui ne participeraient pas à l'impôt sur le revenu.

**Christine Beauchemin-Flot** s'oppose fermement à cette comparaison. Elle rappelle la diversité des profils de salles et le niveau d'exigence variable selon les catégories qui ne sont pas comparables à travers leur travail. Elle met en garde contre une vision trop simplifiée des chiffres. Elle souligne que certaines salles n'ont besoin que de 20 % de programmation Art et Essai pour être classées.

**Guillaume Bachy** : Maintient qu'un écrêtement plus large aurait été préférable pour mieux refléter l'ensemble du réseau.

**Lionel Bertinet, directeur du cinéma du CNC**, intervient pour rappeler que la réforme est le fruit d'un compromis entre revendications parfois opposées. Il défend la suppression de l'écrêtement des salles à 18-20 points comme une correction d'une injustice antérieure, où les salles les mieux classées voyaient leurs aides diminuer sans pouvoir faire mieux. Concernant la pondération, il rappelle que de fortes interrogations ont émané de la profession, mais aussi du Parlement et de la Cour des comptes. Les positions ont été très divergentes parmi les acteurs de l'exploitation. Un compromis a donc été élaboré. Il donne les chiffres recalculés : une légère baisse des subventions est constatée pour l'ensemble des salles de catégorie A (-3 %), une baisse plus forte pour la catégorie B (-9 %), mais une hausse en C, D et E (respectivement de +3 %, +9 %, +7 %). Il en déduit que la réforme n'a pas favorisé une catégorie plutôt qu'une autre.

**Martin Bidou** appuie sur la nécessité de clarifier la position du SCARE, souvent stigmatisé comme le syndicat des grandes villes, ce qui est injuste. Il défend un engagement global en faveur de l'Art et Essai, quelle que soit la taille de la commune ou la nature de la salle (publique ou privée). Il assume le « coup de gueule » inclus dans le rapport moral contre ces rumeurs, pour rappeler que la mission du syndicat est de défendre l'ensemble du secteur Art et Essai.

**Sylvain Clochard (co-vice-président du Scare)** intervient pour souligner que les chiffres montrent que les catégories A et B sont les principales perdantes de la réforme qui vise à favoriser

l'exigence. Quel que soit le classement (de A à E), tous les membres des commissions Art et Essai partagent la même philosophie de soutien à l'exigence. Il regrette le peu de salles à 18 ou 20 points dans les catégories C, D et E, mais rappelle que ce sont les commissions qui jugent. Il affirme qu'il n'y a jamais eu de dissensions au sein du bureau du SCARE, contrairement à ce qui a pu être affirmé précédemment. Il insiste aussi sur la nécessité d'une pondération plus forte pour valoriser l'excellence et regrette que ce critère ait été minimisé dans la réforme.

**Martin Bidou** souligne que la réforme est un compromis, comme l'a dit Lionel Bertinet.

**Pascal Robin (secrétaire général du SCARE)** remercie le CNC d'avoir élargi le nombre de commissions, ce qui a permis un examen plus collectif et approfondi des dossiers. Il explique que les grilles d'évaluation sont des propositions et non des cases rigides à remplir. Il souligne un accord partagé sur la défense et la promotion du cinéma Art et Essai à travers ces évaluations.

**Christine Beauchemin-Flot** : Se réjouit de la rallonge budgétaire de l'enveloppe Art & Essai mais rappelle que dans une enveloppe fermée, il s'agit de faire des choix en tenant compte d'une réalité financière et économique, et que ce n'est pas une opposition entre catégories.

**Stéphane Libs (Cinémas Star, Strasbourg)** exprime son étonnement face à la baisse de 20-30% du budget Passeurs d'Images, dispositif important pour toucher un public éloigné des salles, ce qui va à l'encontre des objectifs du ministère de la Culture. Il demande que ce sujet soit discuté.

**Emeric de Lastens (DRAC Ile de France)** : Précise que la baisse évoquée de 20 % dépend des régions et des différents volets du dispositif (coordination nationale, régionale, actions). Il donne l'exemple de la Région Ile-de-France qui se désengage progressivement du dispositif et devrait arrêter complètement en 2027. Cette baisse est liée à des coupes budgétaires et au fait que certaines collectivités pensent que ce dispositif dépend surtout de l'État. Ce n'est pas le cas dans toutes les régions, mais c'est assez répandu. Comme il s'agit de co-financements, cela peut rendre les choses complexes, une baisse de l'un des co-financements pouvant entraîner une baisse de l'autre. Le ministère a aussi réduit un peu la part allouée à l'Archipel des Lucioles pour cette action. Il faudra faire un point avec l'Archipel pour mieux comprendre la situation.

**Sylvain Clochard** fait écho à la situation en Pays de la Loire, où les collectivités ont fortement réduit leurs budgets culturels et sociaux. Souligne que ces décisions s'inscrivent dans un contexte de rigueur budgétaire généralisée. Il invite à remonter toutes les difficultés rencontrées au SCARE, car malgré la rigueur, des choix politiques sont faits et il faut défendre la culture comme un secteur prioritaire à préserver des coupes budgétaires.

**Antoine Heude (Le Méliès, Montreuil)** : intervient en tant que représentant du Scare à la branche de la grande exploitation de la FNCF et fait un compte-rendu de la première réunion à laquelle il a assisté. Il y a été accueilli avec étonnement lié à son statut de représentant d'une salle publique. Le président de la branche, (DG du groupe CGR) a rappelé une perte de fréquentation de 42 % de la branche par rapport à 2017-2019. La commission est constituée de membres représentant les autres circuits : Pathé, UGC, Kinopolis et des indépendants. Trois sujets ont dominé leurs préoccupations : la demande de régulation des copies, afin de limiter la concurrence due à leur multiplication suite à la fin des VPF ; l'ouverture massive de nouvelles salles indépendantes qui dilue les entrées sur le territoire, et les nouvelles règles concernant les engagements de programmation, notamment la limitation de la multiprogrammation qu'ils jugent pénalisante pour leurs recettes. Antoine souligne que les salles publiques, comme la sienne, sont perçues négativement car elles bénéficient d'aides sélectives, ce qui les rend suspectes aux yeux des exploitants privés. Un membre a souligné que le Méliès bénéficiait d'un maximum de copies, compte tenu des 900 films projetés par an. Or Antoine a précisé que ce chiffre incluait de

nombreuses séances uniques et des courts-métrages. Malgré ce climat, il insiste au contraire sur la nécessité que chacun comprenne que l'écosystème cinématographique est global et national, et que la santé de la grande exploitation dépend aussi du maintien d'un maillage varié, incluant les salles publiques et les nouvelles ouvertures territoriales.

Ces nouvelles salles répondent à une demande locale et sont soutenues par des élus, et ne devraient pas être considérées comme des concurrents indésirables. Il souhaite rappeler que le cinéma doit être pensé comme un ensemble cohérent où chaque acteur a sa place, malgré les tensions apparentes.

Enfin, il note un consensus positif autour de l'installation obligatoire de panneaux solaires dans les multiplexes, perçue comme une mesure rentable, notamment dans le Sud.

**Anne Faucon (Utopia, Pont Sainte Marie)** : constate des difficultés similaires, notamment l'inégalité d'accès au cinéma dans une grande région comme le Grand Est, avec des problèmes de transport pour les élèves souhaitant se rendre dans un cinéma de catégorie C [en périphérie]. Il s'agit pourtant d'un enjeu crucial que les enfants découvrent le cinéma. Elle note aussi une acrimonie de la part de son concurrent CGR, et rappelle que son cinéma est indépendant, sans recettes annexes comme la confiserie ou la publicité. Elle souligne enfin l'importance de l'écologie, évoquant l'installation de panneaux solaires qui, malgré des débuts compliqués, génèrent des économies. Pour elle, la culture et le cinéma doivent être des moteurs de ces transitions écologiques accessibles.

**Christian Flayol (L'Odéon, Barjols)** remercie Antoine Heude et s'exprime en tant que représentant du SCARE à la branche de la petite exploitation de la FNCF. Les sujets sont identiques mais abordés différemment. Il propose de coordonner les représentants du SCARE dans les commissions pour parler d'une même voix. Il souhaite aussi lancer le sujet des séances non commerciales.

**Christine Beauchemin-Flot** rappelle l'importance de la participation des salles aux commissions, valorise le partage d'informations et la pédagogie pour renforcer la voix de l'Art et Essai.

**Clément Dussart (délégué général du GNCR, et membre de la FACC, Fédération de l'Action Culturelle Cinématographique)** : souligne l'importance de collecter et partager les données sur la baisse de fréquentation. Il présente l'outil Cartocrise, une carte recensant les baisses dans le secteur culturel, et invite à y contribuer pour mieux fédérer.

—

**Christine Beauchemin-Flot** : conclut le temps d'échange en soulignant que, malgré les nombreuses actions du SCARE, le syndicat reste modeste financièrement et que ces événements ne seraient pas possibles sans le soutien fidèle de partenaires précieux. Elle remercie ces derniers, dont certains prennent la parole.

**Véronique Gomez (Crédit Coopératif)** : remercie pour l'invitation et rappelle l'engagement de sa banque à soutenir la culture et les cinémas indépendants Art et Essai, notamment la petite et moyenne exploitation. Elle encourage les membres à les solliciter pour leurs projets de financement, précisant que leur partenariat avec l'IFCIC garantit les prêts accordés. Elle rappelle aussi que la banque accueille les particuliers souhaitant investir dans une économie plus éthique et responsable.

**François Chollier (Comscore)** : évoque leur longue collaboration avec le SCARE et présente une nouveauté dans l'outil Ciné Zap : un module dédié à l'Art et Essai, permettant de suivre les films et cinémas par catégories et labels, avec un indice d'affinité spécifique. Ce module, basé sur plus de dix ans de données, aide à valoriser et analyser le travail des salles Art et Essai.

**Cécile Prevost (Audiens).**

**Fernand Goncalves (GB Assurance)** : fait un point sur les bouleversements dans le secteur de l'assurance liés à la crise des subprimes et au changement climatique, qui accroissent les risques et les coûts pour assureurs et assurés. Il explique que leur contrat spécifique Art et Essai, créé il y a dix ans, reste adapté et accessible, couvrant aujourd'hui environ 90 cinémas avec des garanties identiques quel que soit le nombre d'écrans.

—

**Paul-Marie Claret (Méliès St Etienne)** : présente les résultats des votes : 162 adhérents ont voté, 380 bulletins exprimés,

Sont élus ou réélus :

Christine Beauchemin Flot - Le Select, Antony

Martin Bidou - Haut et Court Cinémas

Jérémy Breta - American Cosmograph, Toulouse

Frédérique Duperret – Comoedia, Lyon

Pascal Robin – Les 400 Coups, Châtelleraut

**Martin Bidou** : invite les adhérents à se présenter aux prochaines élections pour rejoindre le conseil d'administration, soulignant l'importance de l'investissement en temps, surtout pour ceux venant de régions, et encourageant les hésitants à franchir le pas.

**Christine Beauchemin-Flot** : remercie Dominique Mulmann pour sa candidature, rappelle que la richesse du SCARE vient de sa diversité et invite tous à rejoindre l'aventure. Elle clôture en remerciant le Louxor pour l'accueil et l'équipe permanente du SCARE pour l'organisation, et rappelle la poursuite des Rencontres du Cinéma Indépendant.